

Addenda 1

Titre du projet: Installation d'une allée bétonnée et de platebandes

Édifice 55 (Serre tropicale)

Ferme expérimentale centrale, Ottawa (Ontario)

Sollicitation No: 13-1395 4 mars 2014

Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Cet addenda fera partie des documents de contrat.

Q & A

- Q1. Est-ce que la durée des travaux peut être allongée puisque 4 semaines semblent être un horaire très serrée?
- R1. La durée des travaux est prolongée à 6 semaines, voir les changements à l'Appel d'offres ci-inclus.
- Q2. Vous demandez de fournir une finition légèrement sablée à l'article 7.5.3 du dessin S100. Estce qu'une autre méthode que le sablage au jet peut être utilisé afin de fournir cette finition ?
- R2. La finition fournie est sujette à l'approbation du propriétaire. Si la finition fournie est approuvée par le propriétaire, la méthode utilisée afin de réaliser ce fini peut être différente.

APPEL D'OFFRES

1. Au Formulaire de soumission et d'acceptation (SA), SA06 « Durée des travaux » :

Supprimer: 4 semaines **Insérer**: 6 semaines

* Veuillez noter que pour votre commodité, une copie révisée du Formulaire de soumission et d'acceptation (SA) est incluse à la fin de cet Addenda.

TOUT LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01 IDENTIFICATION DU PROJET

Signature

INSTALLATION D'UNE ALLÉE BÉTONNÉE ET DE PLATEBANDES Édifice 50 (Serre tropicale) Projet : CEF13 0046 Sollicitation # 13-1395

SA02 NOM COMMERCIAL ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE
Nom:
Adresse:
Téléphone:
Télécopieur:
Courriel:
NEA
SA03 OFFRE Le soumissionnaire offre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada d'exécuter les travaux du projet mentionné ci-dessus, conformément aux documents de soumission pour le montant total de la
soumission de\$ excluant les taxes applicables. (exprimé en chiffres)
(exprime on onlines)
SA04 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS La soumission ne peut être retirée pour une période de 30 jours suivant la date de clôture de l'invitation.
SA05 ACCEPTATION ET CONTRAT À l'acceptation de l'offre de l'entrepreneur par le Canada, un contrat exécutoire est formé entre le Canada et l'entrepreneur. Les documents constituant le contrat sont ceux mentionnés aux Documents du contrat.
SA06 DURÉE DES TRAVAUX L'entrepreneur doit exécuter et compléter les travaux dans les 6 semaines à partir de l'avis de l'acceptation de l'offre.
SA07 SIGNATURE
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire (Tapés ou lettres moulées)

Date